



# L'Impact des Conflits Fonciers sur la Productivité des Terres : Preuves du Libéria

*Akama Erick Maiko et  
Genesis Bhenda Kollie*

Août 2021 / No.766

## Résumé

Ce document examine à la fois les corrélats du conflit foncier et les effets de ce conflit sur les rendements des cultures, les investissements des agriculteurs dans les cultures et les arbres permanents. Les effets du conflit foncier sur la productivité sont estimés au niveau de la ville en tenant compte de l'endogénéité du conflit. Nous utilisons des données provenant de l'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages (ERDM) du Libéria et de l'enquête de référence 'Innovations pour l'action contre la pauvreté' (*Innovations for Poverty Action* [IPA]) pour la même année. Les principaux résultats révèlent que le sexe, la

distance entre la ferme et le domicile ou la route, la qualité du sol, la pente de la terre agricole, le statut marital, l'érosion du sol, services publics de vulgarisation et l'âge des agriculteurs sont tous significativement corrélés avec le conflit foncier. Nous constatons que les conflits fonciers augmentent les investissements dans les arbres permanents par rapport aux cultures non-arboricoles. Trois implications politiques de l'étude se dégagent. Premièrement, les rendements agricoles au Libéria peuvent être accrus en mettant en œuvre des stratégies globales de réduction de l'érosion des sols qui impliquent la construction de gabions, de terrasses, de programmes de reboisement, ainsi que l'éducation de masse des agriculteurs sur les pratiques agricoles appropriées, y compris, par exemple, le labourage le long des contours ou la plantation de cultures de couverture dans les zones d'érosion massive des sols ou de perte massive de terres cultivées. La deuxième révélation politique de l'étude est que des mesures visant à éviter les conflits fonciers devraient être conçues et mises en œuvre de toute urgence, car il existe des preuves statistiques solides que les conflits entraînent une productivité agricole pratiquement nulle. La troisième implication politique est que les services gouvernementaux de vulgarisation et le désenclavement des zones éloignées par la construction de routes d'accès ont des effets positifs considérables sur la productivité agricole.

## Introduction

Des recherches antérieures montrent que les conflits fonciers<sup>1</sup> induisent une utilisation sous-optimale et inefficace des terres (Feder et Feeny, 1991 ; Wick et Bulte, 2006 ; De-Oliveira, 2008 ; Alston et Mueller, 2010). Au-delà de la modification de la composition des cultures et du bétail, les conflits fonciers peuvent réduire les rendements associés aux allocations de portefeuille<sup>2</sup> (Deininger et Castagnini, 2006). Par exemple, dans le secteur agricole, les rendements peuvent diminuer pour diverses raisons telles que la récolte prématurée en réponse à la réduction du risque de pillage, la diminution de l'utilisation des engrais qui peut entraîner une baisse de la qualité du sol et l'impossibilité de mettre les champs en jachère dans les cas de conflits extrêmes (Vlassenroot et Raeymaekers, 2008). En outre, sa présence dans l'agriculture a eu un effet négatif important sur la productivité agricole, soit directement, soit en influençant le comportement des décisions d'investissement des agriculteurs (Place, 2009).

Les conflits fonciers restent un sujet sensible qui menace la coexistence pacifique des communautés en Afrique subsaharienne et ont été associés à des troubles et à des

---

1 Elle est souvent causée par des droits de propriété mal définis qui manquent de sécurité ou d'applicabilité.

2 Par exemple, le rendement de la main-d'œuvre peut diminuer à mesure que les possibilités d'emploi permanent plus rémunérateur cèdent la place au travail occasionnel.

effets économiques négatifs (Laird, 2004). Les agricultrices sont les plus touchées par ce type de conflit car la culture et les coutumes africaines dans certains pays où les droits fonciers sont faibles continuent de soutenir les droits d'héritage des hommes sur les terres. Les femmes ont longtemps été considérées comme des étrangères, tant dans leur maison natale que dans leur clan conjugal, et à ce titre, leurs pères continuent de transférer des terres à leurs fils ou à leurs épouses. Cependant, les droits d'héritage des femmes ne sont pas applicables, en particulier lorsqu'elles deviennent veuves, car il y a de plus en plus de cas où elles sont dépossédées par leur belle-famille et se retrouvent sans abri (Hellum et Derman, 2004 ; Bennett et al., 2006 ; Anyanwu, 2014).

En outre, les droits de la femme sur les terres du mari ne sont pas garantis par les institutions officielles en Afrique subsaharienne. Dans le contexte moderne, le processus d'adjudication et d'attribution des titres fonciers dans la plupart des pays d'après-guerre est mené en faveur des modèles d'héritage masculins déjà établis, privant ainsi les femmes de leur part des terres familiales. Dans certains cas, les droits fonciers des femmes continuent d'être déterminés par leur statut marital et par les lois sur l'héritage, la succession et le divorce. Elles disposent donc de ressources économiques limitées et n'ont pas le pouvoir de décision au niveau du ménage pour acheter des terres indépendamment de leur conjoint.

Les incidences des conflits fonciers sont élevées dans les pays caractérisés par des institutions faibles et des systèmes politiques fragiles et qui risquent d'être projetés dans des cycles de retard économique si des résolutions retentissantes ne sont pas mises en place. Dans la plupart des pays d'Afrique, les droits de propriété, notamment sur les terres, sont protégés par des règles, des pratiques et des normes informelles (Zhang et al., 2012). Cependant, les imperfections associées aux règles informelles<sup>3</sup> ont conduit à des incidences élevées de conflits fonciers (Blattman et al., 2014). Ces conflits fonciers ont une incidence négative sur le bien-être, tant au niveau des ménages qu'au niveau national, ainsi que sur la stabilité générale de l'économie.

À cet égard, cette étude a cherché à examiner trois questions spécifiques : Premièrement, quelles sont les caractéristiques des ménages et des exploitations agricoles qui influencent le conflit foncier parmi les agriculteurs libériens ? Deuxièmement, quel impact du conflit foncier sur la productivité des cultures chez les agriculteurs du Liberia ? Enfin, quel est l'impact du conflit foncier sur les décisions d'investissement des agriculteurs dans les arbres permanents ? On sait peu de choses sur les canaux par lesquels les conflits fonciers affectent le comportement d'investissement agricole et la productivité. Bien que l'impact des conflits fonciers

---

3 Comme la partialité envers les puissants de la communauté et l'asymétrie de l'information qui conduit à des négociations coûteuses.

sur la productivité agricole puisse sembler trivial, les canaux par lesquels ses effets sont transmis ne sont pas connus. De même, il peut y avoir des effets hétérogènes des conflits fonciers sur différents types d'investissements en fonction des caractéristiques des agriculteurs. Par exemple, les riches peuvent être plus affectés que les pauvres pour les investissements à long terme. De même, les effets peuvent varier en fonction du genre et de la dimension spatiale.

Cette étude cherche donc à explorer les effets hétérogènes selon deux dimensions : le genre et la dimension spatiale/régionale. Les résultats de ces explorations aideront les décideurs politiques à mieux comprendre et apprécier l'hétérogénéité et les canaux par lesquels les conflits fonciers affectent le comportement d'investissement et la productivité agricole. Dans ce document, nous utilisons le cas du Liberia, un État fragile et post-conflit qui, en plus d'avoir une longue histoire de conflits sur l'accès à la terre, a récemment commencé à entreprendre des réformes profondes pour développer une gouvernance foncière et un système d'administration appropriés. Par exemple, dans un passé récent, il y a eu l'approbation et la délivrance de certificats fonciers tribaux qui donnent le consentement de la communauté à la vente ou au transfert de leurs terres selon des arrangements coutumiers. Toutefois, ces certificats tribaux ne se sont pas concrétisés dans la mesure où ils reposaient essentiellement sur des preuves anecdotiques.

Cet article contribue donc à la littérature sur l'impact des conflits fonciers sur les investissements agricoles en cherchant à combler les lacunes de la littérature en fournissant une documentation de premier plan sur les investissements agricoles face aux conflits fonciers au Liberia. Ce faisant, elle élargit la littérature existante comme suit. Tout d'abord, contrairement aux études précédentes qui s'intéressent au régime foncier, aux titres de propriété, à l'insécurité foncière et à la productivité agricole, cette étude ajoute à la rare littérature sur l'impact des conflits fonciers sur le comportement des ménages en matière d'investissement agricole et plus particulièrement sur la composition des portefeuilles (c'est-à-dire le choix des cultures).

Deuxièmement, nous avons étendu les études précédentes en analysant l'impact des conflits fonciers sur la productivité des terres à travers différents canaux (tels que le genre et l'espace). Par exemple, le canal du genre nous informe de l'impact du conflit foncier si le chef de ménage est une femme. En considérant l'hétérogénéité possible de l'impact du conflit foncier sur la production agricole, pour laquelle les travaux empiriques précédents ont largement ignoré, les résultats fourniront des recommandations politiques qui serviront de base aux décideurs politiques pour mieux comprendre et apprécier l'hétérogénéité et les canaux par lesquels le conflit affecte le comportement d'investissement et la productivité agricole.

# Politique agraire et déclencheurs de conflits fonciers au Liberia

Dans le contexte mondial, il y a environ 1,8 millions de producteurs agricoles, représentant 22 % de la chaîne de valeur agricole mondiale (Deininger et Castagnini, 2006). Cependant, la répartition inégale de la terre et de ses ressources a exacerbé les conflits fonciers depuis plus de 50 ans. Selon Sekeris (2010) et Wily (2011), les conflits liés à la terre représentent 48 % à l'échelle mondiale. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, la terre est une ressource fondamentale qui représente approximativement 630 millions d'hectares de terres arables, adaptées à l'agriculture de subsistance et commerciale (Rukuni et Kambanje, 2011). La terre reste importante pour atteindre la sécurité alimentaire, l'éradication de la pauvreté, la stabilité des revenus, ainsi qu'un moyen d'accumuler des richesses et d'entreprendre un transfert de richesse intergénérationnel, leur permettant ainsi d'échapper à l'insécurité humaine. Étant donné le rôle central de la terre en tant que ressource, la sécurité d'accès reste une priorité absolue pour le continent africain (Yamano et Deininger, 2005). Le désir de posséder et d'avoir le contrôle de la terre, en particulier dans un environnement de déficit de droits de propriété appropriés, déclenche des conflits fonciers.

Selon le rapport 2016 d'ONU-Habitat, le conflit foncier est un problème ordinaire dans presque toutes les sociétés du monde, et il n'éclate pas sans cause (Kent, 2016). Il est soit motivé de manière inhérente, soit ancré sur le profil socio-économique de la société, les injustices sociétales et le favoritisme politique (Richards, 2005). En outre, le rapport 2016 de l'USAID souligne que l'explosion démographique rapide dans certains pays, associée à des problèmes environnementaux tels que la dégradation des terres, a augmenté la pression sur l'utilisation des terres et le contrôle de l'escalade des conflits fonciers (Lombard et Rakodi, 2016).

Outre les risques environnementaux, la crise alimentaire mondiale de 2007-2008 a été considérée comme un facteur majeur motivant les investisseurs de l'agrobusiness à s'emparer des terres dans les pays les moins développés, car les terres des pays pauvres sont moins chères et ne sont pas couvertes par un système juridique solide (Christensen et al., 2018). Dans la plupart des cas, les conflits fonciers peuvent survenir en raison de points de vue contradictoires impliquant les parties sur des questions telles que la prise de décision, la distribution équitable des terres et la détention de droits fonciers (Van Suu, 2007). Lorsque le système judiciaire d'une nation est paralysé et n'agit pas dans l'intérêt du peuple de cette nation, celui-ci (le peuple) a tendance à résoudre les conflits à sa manière, le plus souvent par la violence. En outre, lorsque des terres sont cédées à des sociétés concessionnaires à des fins d'investissement, il arrive que ces sociétés n'assument pas leurs responsabilités sociales d'entreprise. Cela conduit les propriétaires fonciers à réagir par des moyens violents.

Malgré tous les efforts de paix préconisée par les différents gouvernements et autres organismes concernés pour résoudre le conflit civil au Liberia, la prévalence des conflits, en particulier sur les terres, reste élevée<sup>4</sup> (Hartman, 2010). La source de ce conflit réside principalement dans l'insécurité du système foncier, comme le système foncier coutumier dans lequel l'État n'a pas donné aux chefs traditionnels l'autorité nécessaire pour gérer les questions foncières. En tant que tel, il y a toujours une revendication conflictuelle étant donné que l'État considère la tenure coutumière comme de simples "occupants" ou "squatters" de la terre (Unruh, 2009).

On estime que 90 % des affaires portées devant les tribunaux civils au Liberia sont liées à des conflits fonciers.<sup>5</sup> En outre, pas moins de 63 % des cas de violence au Liberia trouvent leur origine dans des problèmes de droits fonciers, les principales causes des conflits fonciers au Liberia étant quintuplées<sup>6</sup> comme l'indique le rapport 2016 de l'USAID. En tant que tels, les conflits fonciers ont de graves répercussions sur les décisions d'investissement agricole, la productivité agricole ainsi que sur la sécurité alimentaire.

## La gouvernance foncière au Liberia

La terre reste la principale source de moyens de subsistance et d'héritage culturel pour de nombreux citoyens du Liberia, en particulier ceux des zones rurales. Toutefois, les efforts déployés pour en tirer le meilleur parti sont limités par les fréquents conflits fonciers, et notamment par l'effet catastrophique de la guerre civile qui s'est étendue sur près d'une décennie et demie (1989-2003) et qui a entraîné la perte de biens et de main-d'œuvre (environ 200 000 personnes ont perdu la vie). Depuis lors, l'accord de paix d'Accra, conclu en 2003, a permis à plus d'un million de personnes, déplacées à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, de rentrer chez elles ou de se réinstaller (Hartman, 2010).

---

4 Par exemple, une enquête de base menée par l'Université de Yale et Innovations for Poverty Action en 2010 dans trois comtés ruraux du Liberia (Grand Gedeh, Nimba et Lofa) révèle que les conflits frontaliers ont la part du lion dans les causes des conflits fonciers, suivis de près par les conflits liés à l'appropriation de terres.

5 Provenant soit de la revente des terres, soit de l'empiètement par les voisins, soit du manque de sociétés concessionnaires pour traiter équitablement les habitants.

6 Transfert inapproprié de terres dans le cadre du système foncier coutumier ; documentation inadéquate des transferts/ventes de terres pour prouver et protéger les revendications ; méfiance entre les différentes parties prenantes ; concession à grande échelle de terres précédemment sous le régime foncier coutumier à des sociétés privées, ainsi que des démarcations foncières peu claires et contestées.

Au Libéria, la terre est soumise au régime foncier coutumier et les revendications sur la terre - qu'elles soient saisonnières ou permanentes par le biais d'un groupe plus important - sont fondées sur le fait d'être membre d'une famille ou de partager une ville commune. Cette forme de propriété a toutefois changé avec la création de la Commission foncière du Libéria<sup>7</sup> (LC). La Commission foncière est censée fournir des recommandations politiques et des projets de loi sur la manière dont les catégories de droits fonciers doivent être utilisées, gérées et administrées. En tant qu'organe autonome du gouvernement dans l'administration des terres et des questions connexes, la Commission foncière, par le biais de la politique des droits fonciers, a introduit des groupes de droits fonciers qui sont subdivisés en quatre catégories de base.<sup>8</sup> Actuellement, des stratégies de conversion des terres publiques en terres privées sont en cours. Cependant, le processus de conversion est très long et fastidieux et peut prendre plus de sept ans, ce qui est lié aux conflits fonciers, car la plupart des gens n'ont obtenu que le certificat tribal et non l'acte de vente des terres publiques (Gouvernement du Libéria, 2012).

L'accès, la propriété, les droits et l'utilisation des terres sont largement considérés comme des causes structurelles des conflits passés et des tensions actuelles au Libéria. Les efforts visant à résoudre les conflits fonciers sont compliqués par de nombreux facteurs. Un problème central est la relation entre les systèmes traditionnels de propriété foncière et les lois statutaires. Les registres officiels ont une valeur limitée dans les zones rurales où le droit traditionnel est fort. Dans les zones urbaines, les problèmes spécifiques comprennent : le nombre limité de registres officiels de propriété (et la destruction des actes pendant la guerre) ; les systèmes

---

7 Le mandat général et l'objectif de la Commission foncière sont de proposer, de défendre et de coordonner les réformes de la politique, des lois et des programmes fonciers au Libéria. Au fil des ans, la Commission foncière a mis en place plusieurs groupes de réformes couvrant des domaines tels que : les droits fonciers, l'administration foncière, l'utilisation/la gestion des terres, et la résolution des litiges fonciers. Ces différents groupes ont leur propre rôle, bien qu'ils soient tous liés entre eux.

8 Ils comprennent : (i) les terres publiques, c'est-à-dire les terres qui ne sont pas actuellement utilisées par le gouvernement pour son fonctionnement et qui ne sont pas non plus des terres privées ou coutumières; (ii) les terres publiques, c'est-à-dire les terres appartenant au gouvernement, y compris, mais sans s'y limiter, les terres sur lesquelles se trouvent les bureaux des fonctionnaires publics et qui appartiennent à la République du Libéria et doivent être conservées et gérées pour le bien commun de tous les Libériens. Les zones telles que les parcs nationaux, les plages et les sites monumentaux, etc., constituent les zones protégées par le gouvernement ; (iii) les terres coutumières ; les terres appartenant à une communauté sont utilisées ou gérées conformément aux pratiques et normes coutumières. Elles comprennent les zones humides, les forêts communales, les terres en jachère, etc. ; et (iv) les terres privées, qui appartiennent à des particuliers. Une sous-catégorie supplémentaire de droit foncier est également intégrée dans les réformes politiques de la LC.

incomplets de registre foncier et de propriété ; les litiges sur la propriété des terres suite aux mouvements de population pendant les guerres ; la concurrence croissante pour les terres ; et la dégradation de l'environnement (Paczynska, 2010). Les conflits se produisent dans les zones agricoles, urbaines et forestières. Ils impliquent les communautés locales, les acteurs gouvernementaux locaux et nationaux, et de plus en plus les investisseurs commerciaux.

Dans certaines régions, les litiges fonciers sont dus à des conflits de longue date au sein des communautés (par exemple, entre les Mandingues et les tribus Gio et Mano dans le comté de Nimba) (Paczynska, 2010). De nouveaux conflits fonciers sont également apparus : pendant la guerre civile, les terres étaient souvent prises par des squatters, ou par des groupes armés qui les donnaient en récompense à leurs partisans (Paczynska, 2010). Depuis la fin de la guerre, de nombreuses personnes déplacées sont revenues pour récupérer leurs terres, et des conflits ont éclaté. Ces tensions sont souvent exacerbées par le fait que ceux qui ont pris les terres appartiennent souvent à des groupes ethniques ou régionaux différents et peuvent avoir été rivaux pendant la guerre. Dans les zones plus instables, comme la frontière avec la région de Forestière en Guinée, les conflits fonciers sont potentiellement plus dangereux (Adolfo, 2010).

## Sources des données

Pour explorer l'impact des conflits fonciers sur les décisions d'investissement des agriculteurs et la productivité agricole au Liberia, nous nous appuyons sur deux sources de données. La première est tirée de l'Enquête sur les revenus et les dépenses des ménages (ERDM)<sup>9</sup> du Liberia. Les secondes données proviennent de l'Université de Yale et de l'enquête de référence Innovations for Poverty Action (IPA) menée au Liberia en 2009-2010 dans les comtés de Lofa, Nimba et Grand Gedeh. L'analyse est effectuée au niveau de la ville. Pour construire l'échantillon analytique, nous avons d'abord identifié et résumé les conflits liés à l'agriculture dans chaque ville de l'ensemble de données de l'IPA ; ensuite, nous avons attribué chaque ménage de l'ensemble de données de production (ERDM) à une ville ; et enfin, nous avons construit une variable de productivité agricole (représentée par le rendement des cultures par acre en monnaie locale). En outre, nous avons créé

---

9 Ces données ont été administrées à un échantillon de 8 350 ménages sélectionnés au hasard entre janvier 2016 et janvier 2017 par *Liberia Institute for Statistics and Geo-Information Services* (Institut libérien des statistiques et des services géo-informatiques), avec le soutien du gouvernement libérien, de la Banque mondiale, de l'Union européenne, de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, de l'Agence américaine pour le développement international et de la Banque africaine de développement. L'enquête était représentative au niveau national et a permis de recueillir des informations détaillées au niveau des ménages sur les sujets suivants : éducation, santé, emploi, eau et pratiques sanitaires, ressources des ménages, subventions, criminalité, conflits et chocs récents sur la richesse des ménages.

des variables d'investissement en intrants agricoles (nombre d'arbres permanents plantés dans une exploitation) au niveau de la ville. Les conflits fonciers sont représentés par le nombre de ménages agricoles associés à des conflits fonciers dans chaque ville.

## Conclusions et recommandations politiques

Les conflits fonciers, même s'ils sont de faible ampleur, peuvent avoir un effet (impact) considérable sur l'incitation à investir dans la productivité des terres. Avec l'augmentation significative de l'incidence des conflits fonciers dans les États d'Afrique subsaharienne d'après-guerre, dans des endroits confrontés à une forte demande de ressources foncières en raison de la pression démographique, ainsi qu'à une faible gouvernance foncière dans certains pays d'Afrique subsaharienne, il est nécessaire de passer d'une politique basée sur des preuves anecdotiques à une politique basée sur des preuves empiriques. À cet égard, cette étude a cherché à fournir des preuves des canaux par lesquels les conflits fonciers affectent la productivité agricole au Liberia. Tout d'abord, elle a cherché à établir les caractéristiques des ménages et des exploitations agricoles qui influencent les conflits fonciers dans le Libéria d'après-guerre. Ensuite, elle a cherché à étudier l'impact des conflits fonciers sur la productivité des cultures et enfin, comment la présence d'un conflit foncier influençait la décision d'un agriculteur d'investir dans des cultures permanentes arborées et non arborées au Libéria. Deux estimations économétriques (MCO et 2SLS) ont été utilisées. Les principaux résultats de l'analyse sont discutés du point de vue de la voie par laquelle les incidences des conflits fonciers influencent la productivité des cultures et les décisions d'investissement agricole.

La première voie est celle de l'érosion des sols. Nous avons constaté que les fermes érodées étaient moins susceptibles de connaître des conflits fonciers, mais qu'elles avaient un effet négatif sur la productivité agricole au Liberia. Intuitivement, l'érosion a conduit à une rareté relative des fermes productives et a donc augmenté la demande pour les rares fermes productives non érodées. La réponse politique à cette observation pourrait être un mécanisme d'intervention élaboré par le gouvernement ou les partenaires de développement pour réduire l'érosion des sols dans les zones agricoles du Liberia. Cela conduira certainement à un double impact souhaitable de réduction des conflits fonciers et d'amélioration de la productivité agricole. Il est nécessaire d'apporter une assistance technique aux agriculteurs pour les aider à réduire l'érosion des sols.

La deuxième voie est celle de la distance entre la ferme et la maison ou la route. Les exploitations agricoles dont la distance de marche entre la ferme et la maison ou entre la ferme et la route est plus longue sont plus susceptibles de connaître des

conflits fonciers mais ont un effet contraire sur la productivité agricole. Intuitivement, l'amélioration de la connectivité routière dans les zones agricoles, soit par des routes toutes saisons, soit par des routes de desserte, réduirait probablement les conflits fonciers ou améliorerait la productivité des cultures au Liberia.

La troisième voie passe par la qualité du sol : Nous avons observé que les fermes ayant une bonne qualité de sol étaient plus susceptibles de connaître des conflits fonciers, mais que leur productivité agricole était plus élevée que celle des fermes ayant une qualité de sol dégradée. Intuitivement, l'amélioration de la qualité des sols dans toutes les zones agricoles pourrait à la fois réduire les conflits fonciers et augmenter la productivité des cultures. Nous suggérons donc une assistance technique aux agriculteurs sur la façon d'améliorer la qualité des sols (par exemple en mettant en œuvre de bonnes pratiques agricoles ou en fertilisant leurs exploitations) par le gouvernement ou tout autre partenaire de développement.

La quatrième voie est celle des services de vulgarisation du gouvernement. Il est intéressant de noter que les exploitations qui ont déclaré avoir bénéficié de services de vulgarisation du gouvernement étaient moins susceptibles de connaître des conflits fonciers. De même, les preuves suggèrent que les services de vulgarisation publics ont augmenté la productivité agricole. Nous recommandons donc que les services de vulgarisation du gouvernement soient étendus à toutes les régions du Liberia. Il serait nécessaire que les acteurs non-étatiques tels que les ONG et les partenaires du développement augmentent les services de vulgarisation aux agriculteurs libériens. Enfin, nous avons également constaté que les pentes moins inclinées (pentes douces) étaient susceptibles d'accélérer les conflits fonciers entre les agriculteurs libériens. De même, des pentes moins raides ont conduit à une amélioration de la productivité agricole parmi les agriculteurs libériens. Cela pourrait découler du fait que les zones inclinées sont, par nature, à la perte et au mouvement de masse, ce qui conduit à des sols minces qui ne peuvent pas bien supporter la production agricole. Intuitivement, la réduction du taux de gaspillage de masse et de mouvement de masse par la construction de terrasses pourrait réduire les conflits fonciers et augmenter la productivité des cultures au Liberia.

Les conflits fonciers restent un sujet sensible qui non seulement menace la coexistence pacifique des communautés dans les zones fragiles de l'Afrique subsaharienne, mais qui peut également avoir des effets économiques négatifs. Les résultats de cette étude suggèrent que les conflits fonciers ont le potentiel de réduire pratiquement à zéro le rendement des cultures. Cette situation est particulièrement préoccupante au Liberia, qui est un importateur net de denrées alimentaires, les chiffres du Programme alimentaire mondial indiquant que pour environ un quart des ménages libériens, la nourriture représente 65 % de leurs dépenses totales. Il est donc urgent de s'attaquer aux corrélats des conflits fonciers.

Pour atteindre les objectifs clés mentionnés ci-dessus dans le but de réduire les conflits fonciers et d'augmenter la productivité des cultures au Liberia, nous recommandons les stratégies suivantes au gouvernement, aux ONG, aux organisations communautaires et à toute autre partie prenante dans ce domaine :

- Promouvoir des stratégies globales de réduction de l'érosion des sols qui impliquent la construction de gabions, de terrasses, de programmes de reforestation, ainsi qu'une éducation de masse sur les pratiques agricoles appropriées pour les agriculteurs, telles que « labourer le long des contours » ou planter des cultures de couverture dans les zones d'érosion massive ou de perte de masse par le biais des médias publics, de la sensibilisation des communautés ou des services de vulgarisation du gouvernement ;
- Désenclaver les zones reculées en construisant des routes praticables par tous les temps ou des routes de desserte, en particulier dans les zones agricoles, afin d'améliorer l'accessibilité des exploitations éloignées.
- Augmenter les services publics de vulgarisation dans toutes les villes des zones agricoles du Liberia avec une assistance technique conçue pour améliorer la qualité du sol, contrôler l'érosion du sol ainsi que l'amélioration de la productivité agricole.

## Bibliographie

- Adolfo, E. 2010. *Youth, Arms & Drugs: Potential Security Developments Surrounding Elections in Liberia*. FOI, Division of Defence Analysis. <http://www.foi.se/rapport?rNo=FOI-R--3120--SE>
- Alston, L.J. and B. Mueller. 2010. "Property rights, land conflict and tenancy in Brazil". NBER Working Paper No. w15771. National Bureau of Economic Research.
- Alston, L.J., G.D. Libecap and R. Schneider. 1996. "The determinants and impact of property rights: Land titles on the Brazilian frontier". *Journal of Law, Economics, & Organization*. 12(1): 25–61.
- Anyanwu, N.W. 2014. *The Impact of the Practice and Administration of Customary Law of Inheritance on Gender Equality in Contemporary Igbo Society, Nigeria*. Doctoral Dissertation, University of Pretoria.
- Barrows, R. and M. Roth. 1990. "Land tenure and investment in African Agriculture: Theory and evidence". *The Journal of Modern African Studies*, 28(2): 265–97.
- Bennett, V., G. Faulk, A. Kovina and T. Eres. 2006. "Inheritance law in Uganda: The plight of widows and children". *The Georgetown Journal of Gender and the Law*, 7: 451–530.
- Blattman, C., A.C. Hartman, and R.A. Blair. 2014. "How to promote order and property rights under the weak rule of law? An experiment in changing dispute resolution behaviour through community education". *American Political Science Review*, 108(1): 100–120.
- Bundervoet, T. (2006). *Livestock, activity choices and conflict: evidence from Burundi* (No. 24). Households in Conflict Network.

- Christensen, D., A. Hartman, and C. Samii. 2018. Property Rights, Investment and Land Grabs: An Institutional Natural Experiment in Liberia. *Unpublished Paper*.
- Deininger, K. 2003. “*Causes and Consequences of Civil Strife: Micro-Level Evidence from Uganda*”. Washington, D.C.: The World Bank.
- Deininger, K. and R. Castagnini. 2006. “Incidence and impact of land conflict in Uganda”. *Journal of Economic Behavior & Organization*, 60(3): 321–45.
- Deininger, K., and S. Jin. 2006. “Tenure security and land-related investment: Evidence from Ethiopia”. *European Economic Review*, 50(5), 1245–1277.
- De-Oliveira, J.A.P. 2008. “Property rights, land conflicts and deforestation in the Eastern Amazon”. *Forest Policy and Economics*, 10(5): 303–15.
- Feder, G. and D. Feeny. 1991. “Land tenure and property rights: Theory and implications for development policy”. *The World Bank Economic Review*, 5(1): 135–53.
- Feder, G., and T. Onchan. 1987. “Land ownership security and farm investment in Thailand”. *American Journal of Agricultural Economics*, 69(2), 311–320.
- Gavian, S. and M. Fafchamps. 1996. “Land tenure and allocative efficiency in Niger”. *American Journal of Agricultural Economics*, 78(2): 460–71.
- Government of Liberia. 2012. *Liberian Land Commission. Land Right Policy*. Monrovia: Government Press.
- Habitat, U. N. (2013). UN-Habitat. 2016. *Planning Sustainable Cities: Global Report on Human Settlements 2009: Prosperity of cities*. Routledge.
- Hartman, A. 2010. “Comparative analysis of land conflicts in Liberia: Grand Gedeh, Lofa and Nimba Counties”. Oslo, Norway: The Norwegian Refugee Council. Google Scholar.
- Hellum, A. and B. Derman. 2004. “Land reform and human rights in contemporary Zimbabwe: Balancing individual and social justice through an integrated human rights framework”. *World Development*, 32(10): 1785–1805.
- Jacoby, H.G. and B. Minten. 2007. “Is land titling in sub-Saharan Africa cost-effective? Evidence from Madagascar”. *World Bank Economic Review*, 21(3): 461–85.
- Kent, A. 2016. “Conflict continues: Transitioning into a battle for property in Cambodia today”. *Journal of Southeast Asian Studies*, 47(1): 3–23.
- Laird, S.E. 2004. “Inter-ethnic conflict: A role for social work in sub-Saharan Africa”. *Social Work Education*, 23(6): 693–709.
- Lombard, M., and C. Rakodi. 2016. “Urban land conflict in the Global South: Towards an analytical framework”. *Urban Studies*, 53(13): 2683–99.
- Long, E.J. 1950. “The agricultural ladder: Its adequacy as a model for farm tenure research”. *Land Economics*, 26(3): 268–73.
- Migot-Adholla, S., P. Hazell, B. Blarel and F. Place. 1991. “Indigenous land rights systems in sub-Saharan Africa: A constraint on productivity?” *The World Bank Economic Review*, 5(1): 155–75.
- Mwesigye, F. and T. Matsumoto. 2016. “The effect of population pressure and internal migration on land conflicts: Implications for agricultural productivity in Uganda”. *World Development*, 79: 25–39.
- Mwesigye, F. and T. Matsumoto. 2013. Rural-rural migration and land conflicts: Implications on agricultural productivity in Uganda. *National Graduate Institute for Policy Studies*.

- Paczynska, A. 2010. *Liberia Interagency Conflict Assessment Framework Report* (ICAF Report). US Department of State. [http://scar.gmu.edu/sites/default/files/Final\\_ICAF\\_Report\\_0.pdf](http://scar.gmu.edu/sites/default/files/Final_ICAF_Report_0.pdf)
- Pinckney, T.C. and P.K. Kimuyu. 1994. "Land tenure reform in East Africa: Good, bad or unimportant?" *Journal of African Economies*, 3(1): 1–28.
- Place, F. 2009. "Land tenure and agricultural productivity in Africa: A comparative analysis of the economics literature and recent policy strategies and reforms". *World Development*, 37(8): 1326–36.
- Place, F. and K. Otsuka. 2002. "Land tenure systems and their impacts on agricultural investments and productivity in Uganda". *Journal of Development Studies*, 38(6): 105–128.
- Place, F. and P. Hazell. 1993. "Productivity effects of indigenous land tenure systems in sub-Saharan Africa". *American Journal of Agricultural Economics*, 75(1): 10–19.
- Richards, P. 2005. "To fight or to farm? Agrarian dimensions of the manor river conflicts (Liberia and Sierra Leone)". *African Affairs*, 104(417): 571–90.
- Rukuni, M. and C. Kambanje. 2011. "Impact of land rights on the productivity of agriculture and natural resource enterprises in Africa". In *Conference on Increasing Agricultural Productivity and Enhancing Food Security in Africa: New Challenges and Opportunities*. Addis Ababa, Ethiopia.
- Sekeris, P. 2010. "Land inequality and conflict in sub-Saharan Africa". *Peace Economics, Peace Science and Public Policy*, 16(2): 1–18.
- Singh, P., J.K., Thakur, S. Kumar, and U.C. Singh. 2011. "Assessment of land use/land cover using geospatial techniques in a semi-arid region of Madhya Pradesh, India". In *Geospatial Techniques for Managing Environmental Resources* (pp. 152-163). Springer, Dordrecht.
- Smith, R.E. 2004. "Land tenure, fixed investment, and farm productivity: Evidence from Zambia's Southern Province". *World Development*, 32(10): 1641–61.
- Tauer, L. 1995. Age and farmer productivity. *Review of Agricultural Economics*, 17(1): 63–9.
- UN-Habitat. 2016. *Planning Sustainable Cities: Global Report on Human Settlements 2009*. Routledge, Nairobi.
- Unruh, J.D. 2009. "Land rights in post-war Liberia: The volatile part of the peace process". *Land Use Policy*, 26(2): 425–33.
- USAID. 2016. "A strategy for further reform in Liberia's law on land: Liberia land governance support activity". At [https://www.land-links.org/wp-content/uploads/2017/05/USAID\\_Land\\_Tenure\\_LGSA\\_Report\\_Reform\\_Strategy\\_Liberia\\_Law\\_Land.pdf](https://www.land-links.org/wp-content/uploads/2017/05/USAID_Land_Tenure_LGSA_Report_Reform_Strategy_Liberia_Law_Land.pdf)
- Van Suu, N. 2007. "Contending views and conflicts over land in Vietnam's Red River Delta". *Journal of Southeast Asian Studies*, 38(2): 309–34.
- Vlassenroot, K. and T. Raeymaekers. 2008. Crisis and food security profile: The Democratic Republic of the Congo. *Beyond relief: food security in protracted crises* (pp. 157–168). Practical Action.
- Wick, K., and E.H. Bulte. 2006. "Contesting resources – rent-seeking, conflict and the natural resource curse". *Public Choice*, 128(3–4): 457–76.
- Wily, L.A. 2011. "'The Law is to Blame': The vulnerable status of common property rights in sub-Saharan Africa". *Development and Change*, 42(3): 733–57.
- Yamano, T. and K. Deininger. 2005. *Land Conflicts in Kenya: Causes, Impacts, and Resolutions*. FASID Discussion Paper No. 2005-12-002.
- Zhang, Y.J., A.J. Li and T. Fung. 2012. "Using GIS and multi-criteria decision analysis for conflict resolution in land-use planning". *Procedia Environmental Sciences*, 13: 2264–73.



## Mission

Renforcer les capacités des chercheurs locaux pour qu'ils soient en mesure de mener des recherches indépendantes et rigoureuses sur les problèmes auxquels est confrontée la gestion des économies d'Afrique subsaharienne. Cette mission repose sur deux prémisses fondamentales.

Le développement est plus susceptible de se produire quand il y a une gestion saine et soutenue de l'économie.

Une telle gestion est plus susceptible de se réaliser lorsqu'il existe une équipe active d'économistes experts basés sur place pour mener des recherches pertinentes pour les politiques.

[www.aercafrica.org/fr](http://www.aercafrica.org/fr)

### Pour en savoir plus :



[www.facebook.com/aercafrica](http://www.facebook.com/aercafrica)



[www.instagram.com/aercafrica\\_official/](http://www.instagram.com/aercafrica_official/)



[twitter.com/aercafrica](https://twitter.com/aercafrica)



[www.linkedin.com/school/aercafrica/](http://www.linkedin.com/school/aercafrica/)

Contactez-nous :

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique  
African Economic Research Consortium

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique  
Middle East Bank Towers,

3rd Floor, Jakaya Kikwete Road

Nairobi 00200, Kenya

Tel: +254 (0) 20 273 4150

[communications@ercafrica.org](mailto:communications@ercafrica.org)